



TARN-ET-GARONNE
AMÉNAGEMENT

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL

REUNION DU 3 JUILLET 2026

L'An deux mille vingt-six et le 3 du mois de juillet (03.07.2026) à 15 heures 00 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 18 juin 2026, s'est assemblé en présentiel (Salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

DELIBERATION N°07/2026-13

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2025 DU SYNDICAT MIXTE

Nombre de membres en exercice : 21, soit 680 voix	
Nombre de membres présents : 14, soit 461 voix	M. BAYLET Jean-Michel (Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2^{ème} Vice-Présidente), M. BUSQUET Pierre (délégué titulaire), M. CHANRION Jean-Luc (délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (déléguée titulaire), M. DELBREIL Thierry (délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (délégué titulaire), M. LAFON Guillaume (délégué titulaire), M. MEILHAN Yves (délégué titulaire), M. PALACH Josian (délégué titulaire), M. RATTO Stéphan (délégué titulaire), Mme RIGAUD Marion (déléguée titulaire), M. SOURSAC Jérôme (délégué titulaire), M. VIEILLEVIGNE Pierre (délégué titulaire)
Nombre de membres représentés : 5, soit 174 voix	M. CROS Emmanuel (délégué titulaire) a donné pouvoir à M. DELBREIL Mme LE CORRE Christiane (déléguée titulaire a donné pouvoir à M. BAYLET Mme NEGRE Marie-Claude (4^{ème} Vice-Présidente) a donné pouvoir à M. GARGUY M. QUATRE Christian (délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme RIGAUD M. BESIERS Jean-Philippe (délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme DELBREIL
Nombre de membres absents excusés : 2, soit 45 voix	Mme PIGEAUX Laura (déléguée titulaire) M. WEILL Michel (délégué titulaire)
Quorum : 341 voix	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme Catherine BOURDONCLE.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

La réalisation d'un rapport d'activités répond à une obligation légale pour les syndicats mixtes, par renvoi aux dispositions applicables aux EPCI dans les conditions définies par l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Il établit un bilan des actions engagées dans le champ des différentes compétences du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement.

Il comprend les informations relatives aux membres, à l'administration, aux moyens du syndicat et à la mise en œuvre des différentes politiques en lien avec ses compétences.

Il s'agit d'un document de référence qui donne une vision complète des actions conduites sur une année.

Ce rapport fait l'objet d'une prise de décision par le Comité syndical, après présentation par le Président.

Le rapport d'activité 2025 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement est joint en annexe à la présente délibération.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le rapport d'activité 2025 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement tel qu'il est proposé en annexe.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Préfecture
le 06 JUIL. 2026

Fait à Montauban, le 3 juillet 2026

Et de la publication le 10 JUIL. 2026

La Secrétaire de séance



Catherine BOURDONCLE

Le Président



Jean-Michel BAYLET



ANNEXE A LA DELIBERATION N°07/2026-13

**Rapport d'activité 2025
du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement**

Table des matières

1 - LE SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE AMÉNAGEMENT	3
1-1- MISSIONS.....	3
1-2- MEMBRES DU SYNDICAT.....	3
1-3- ELUS - VIE INSTITUTIONNELLE.....	4
2 – ADMINISTRATION ET MOYENS DU SYNDICAT	7
2-1-L'ÉQUIPE DU SYNDICAT.....	7
2-2-LES MOYENS GÉNÉRAUX.....	8
2-3-ARCHITECTURE BUDGÉTAIRE ET FINANCEMENT DES PROJETS PAR LES MEMBRES DU SYNDICAT	8
2-4-BILAN FINANCIER 2025 DU SYNDICAT.....	9
3- LES ACTIFS DES MEMBRES DU SYNDICAT	13
3-1-LES RÉSEAUX DE FIBRE OPTIQUE	13
3-2-LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RÉSEAU DE DESSERTE FTTN (NRA MED).....	13
4-1-LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS (FTTH).....	14
4-2-ACTIONS DE COORDINATION ET DE MUTUALISATION AVEC DES ENTREPRISES ET ORGANISMES LOCAUX.....	15
4-3 – LA DÉCONSTRUCTION DU RÉSEAU CUIVRE	15
4-4-TÉLÉPHONIE MOBILE.....	16
4-5-AIDES SATELLITAIRES.....	16
5 – LES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES	17
5-1 LE SCHÉMA DIRECTEUR DES USAGES ET DES SERVICES NUMÉRIQUES.....	17
6 – L'APPROVISIONNEMENT EN EAU	18
7 - LES ACTIONS DE COMMUNICATION	20
7-1 LES RÉUNIONS TRIMESTRIELLES DE TRAVAIL AVEC LES MAIRIES EN PRÉVISION DE L'EXTINCTION DU CUIVRE (LOT 2).....	20
7-2 LES RÉUNIONS EN MAIRIE EN PRÉVISION DE L'EXTINCTION DU CUIVRE (LOT 3).....	21
7-3 LES INAUGURATIONS ET ÉVÈNEMENTS.....	22
7-4 LES SUPPORTS DE COMMUNICATION	24
7-5 LES PAGES FACEBOOK, TWITTER ET LINKEDIN	24
7-6 LE SITE INTERNET DE TGA.....	25

1 - Le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement

1-1- Missions

Le syndicat mixte Tarn-et Garonne Aménagement (initialement Tarn-et-Garonne Numérique jusqu'en fin d'année 2022), est un syndicat mixte ouvert créé le 1^{er} février 2016.

- Le syndicat exerce, en lieu et place de ses membres qui en font la demande, les compétences définies à l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales, c'est-à-dire la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et les activités connexes sur le territoire de ses membres.

Le syndicat est, en outre, chargé dans ce cadre :

- du développement des usages et de la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication.
- de l'élaboration et de l'actualisation du schéma directeur territorial d'aménagement numérique prévue à l'article L. 1425-2 du code général des collectivités territoriales.
- Le syndicat exerce, en lieu et place de ses membres qui lui en font la demande, la partie de la compétence d'approvisionnement en eau, telle que définie à l'article L. 211-7 du Code de l'environnement, portant sur la création et la gestion de retenues individuelles ou semi-collectives de substitution en vue de l'irrigation des terres agricoles, dans un objectif de permettre une meilleure gestion quantitative de la ressource en eau.

Cette nouvelle compétence, insérée dans les statuts du syndicat depuis décembre 2022, est intégrée aux côtés de la compétence en matière d'aménagement numérique, l'une et l'autre pouvant être exercée « à la carte » par le syndicat.

1-2- Membres du syndicat

Historiquement et au nom de la compétence liée à l'aménagement numérique, le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement est formé entre le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et communes suivantes :

- la Communauté de Communes des Deux Rives
- la Communauté de Communes du Pays de Lafrançaise
- la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne
- la Communauté de Communes de La Lomagne Tarn-et-Garonnaise
- la Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy
- la Communauté de Communes du Quercy Caussadais
- la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
- la Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron
- la Communauté de Communes Terres des Confluences
- la Commune de Reyniès
- la Commune de Lacourt Saint Pierre
- la Commune d'Escatalens
- La Commune de Léojac (depuis le 1er janvier 2025)

1-3- Elus - Vie institutionnelle

Le Conseil syndical est composé de 21 délégués titulaires et de 21 délégués suppléants.

Membres	Titulaires	Suppléants
Conseil Départemental	BAYLET Jean-Michel BESIERS Jean-Philippe BOURDONCLE Catherine CROS Emmanuel DELBREIL Sophie LE CORRE Christiane NEGRE Marie-Claude WEILL Michel	DEPRINCE Jean-Luc CASTAGNE Elisabeth GONZALEZ José SINOPOLI Nadine BERTELLI Jean-Claude IUS Anne VAISSIERES Cédric DUCASSE Patricia
Communauté de Communes des Deux Rives	TERRENNE Jean-Paul	RENAUD Olivier
Communauté de Communes du Pays de Lafrançaise	DELBREIL Thierry	LACOMBE José
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	TUYERES Stéphane	RAYNAL Jean-Claude
Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	SALOMON Bernard	PRADINES Patrick
Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy	PALMIE Agnès	PIERASCO Jean-Franck
Communauté de Communes du Quercy Caussadais	JEANJEAN Claude	RONCHI Michel
Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	PALACH Josian	COUSI Vincent
Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron	RIGAUD Marion	AUFRERE Bruno
Communauté de Communes Terres des Confluences	GARGUY Bernard	FORNERIS Dominique
Commune de Reyniès	VIGOUROUX Claude	INAUD Séverine
Commune de Lacourt Saint Pierre	PIZZINI Françoise	CRUSBERG Daniel
Commune d'Escatalens	LAMBOLEY Thierry	BARANOWSKI Alexandre
Commune de Léojac	QUATRE Christian	HUBERT Nicole

La représentation des membres à Tarn-et-Garonne Aménagement se répartit de la façon suivante :

Conseil	Nombre de délégués	Nombre de voix par délégué	Nombre de voix total
Départemental 82	8	43	344

Membres	Nbre de communes	Population	Nbre voix
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	25	43 854	66
Communauté de Communes Terres des Confluences	22	43 176	59
Communauté de Communes des Deux Rives	28	19 316	38
Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	31	10 349	37
Communauté de Communes du Quercy Caussadais	19	20 893	34
Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron	13	21 875	28
Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy	22	8 499	25
Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	17	7 923	23
Communauté de Communes du Pays de Lafrançaise	11	11 430	20
Commune de Reyniès	1	902	2
Commune de Lacourt Saint Pierre	1	1 292	2
Commune d'Escatalens	1	1 221	2
Commune de Léojac	1	1 304	2
TOTAL	191	192 034	338

En 2025,

- ~ **le Comité syndical** s'est réuni à quatre reprises : les 3 février, 28 mars, 30 juin et 15 décembre.
- ~ **la commission « administrative et finances »** s'est, quant à elle, rassemblée une fois le février pour la préparation des budgets primitifs 2025.
- ~ **la commission d'appel d'offres** s'est réunie deux fois en 2025 pour l'attribution de deux appels d'offres ouverts.
- ~ **la commission consultative des services publics locaux** s'est réunie 2 fois le 30 janvier et le 16 décembre pour l'analyse des rapports annuels 2023 et 2024 du délégataire OCTOGONE FIBRE

Concernant la DSP :

- ~ **le COTECH** s'est tenu mensuellement toute l'année, sous la présidence de Monsieur Claude JEANJEAN.

Lieu de rencontre entre élus et agents de TGA, des équipes d'AI THD et d'OCTOGONE FIBRE, il permet de faire un point sur l'état d'avancement du projet (pose des NRO/SRO, préparation des APS/APD, construction et prise en exploitation des prises, suivi financier, suivi commercial et communication...)

- ~ **le COPIL** ne s'est pas réuni en 2025.

Concernant le SDUSN :

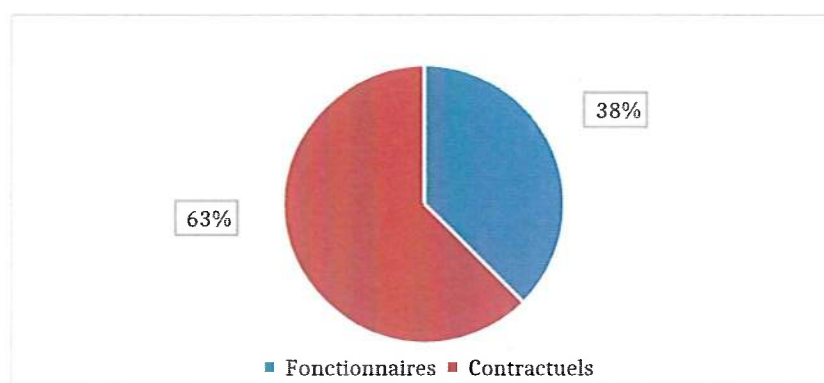
- ~ **le Comité Usages et Services** ne s'est pas réuni en 2025.

2 – Administration et moyens du syndicat

2-1-L'équipe du syndicat

EFFECTIFS DU SYNDICAT EN 2025 :

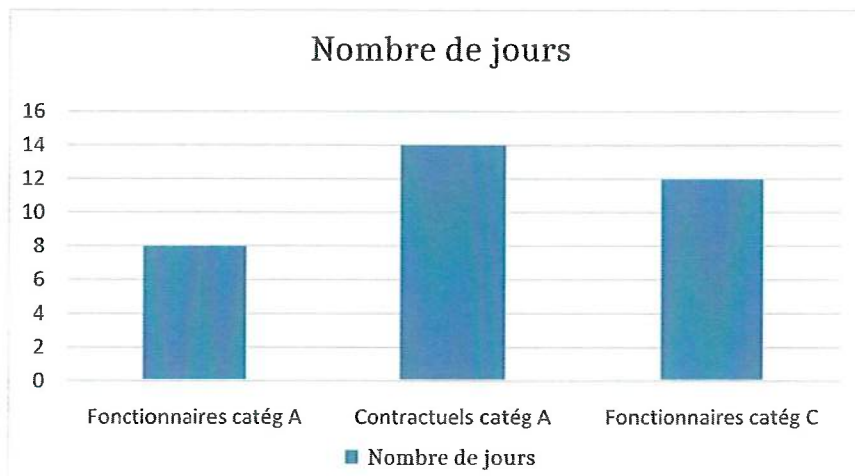
Filière	Catég	Grade	Emploi	Effectif budgétaire (35h)	Effectif pourvu
A D M I N I S T R A T I V E	A	Directeur territorial	Directeur	1	1
	A	Attaché principal	Directrice adjointe	1	1
	A	Attaché principal	Responsable administratif et financier	1	0
	A	Attaché territorial	Responsable administratif et financier	1	0
	A	Attaché territorial	Chargé de mission « Développement des usages »	1	1
	A	Attaché territorial	Juriste spécialisé en droit rural	1	1
	B	Rédacteur principal de 2 ^e classe	Chargé de mission « Développement des usages »	1	0
	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Assistant de gestion	1	1
T E C H N I Q U E	A	Ingénieur principal	Responsable technique	1	0
	A	Ingénieur territorial	Chargé de mission « Aménagement numérique et qualité du réseau »	1	1
	A	Ingénieur territorial	Chargé de mission « FTTH et réseaux numériques »	1	1
	A	Ingénieur territorial	Ingénieur Environnement	1	1
TOTAL				12	8



MOUVEMENTS :

- Renouvellement de 3 contrats à durée déterminée en 2025.

FORMATIONS :



ABSENTEISME :

	Fonctionnaires	Contractuels
Taux d'absentéisme	7,75 %	5,44 %*

*congés maternité

2-2-Les moyens généraux

Tarn-et-Garonne Aménagement est hébergé à titre onéreux, dans les locaux du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, pour un coût de 13 218,54 € pour l'année 2025.

Du mobilier lui est mis à disposition dans le cadre de cette convention avec le CD82.

Les équipements bureautiques et informatiques appartiennent en revanche au syndicat.

2-3-Architecture budgétaire et financement des projets par les membres du syndicat

a) un budget principal « Tarn-et-Garonne Aménagement » (nomenclature M57) destiné à assurer les charges inhérentes au fonctionnement interne du syndicat (dépenses à caractère général, dépenses de personnel, acquisitions nécessaires à l'exercice de la structure...)

- Contribution du CD82 : 284 264 € (2/3)
- Contribution des EPCI et communes membres : 142 132 € (1/3)

Volet Eau : relatif aux écritures financières liées à la création et la gestion des retenues individuelles ou semi-collectives de substitution en vue de l'irrigation des terres agricoles

- Contribution du CD82 : 42 949,44 €
- Contribution de l'Agence de l'Eau : 84 647,39 €

b) un budget annexe « Aménagement Numérique » (nomenclature M4) destiné à retracer l'ensemble des écritures financières liées à l'aménagement numérique du territoire et à la mise en œuvre du projet de déploiement FTTH.

Projets financés :

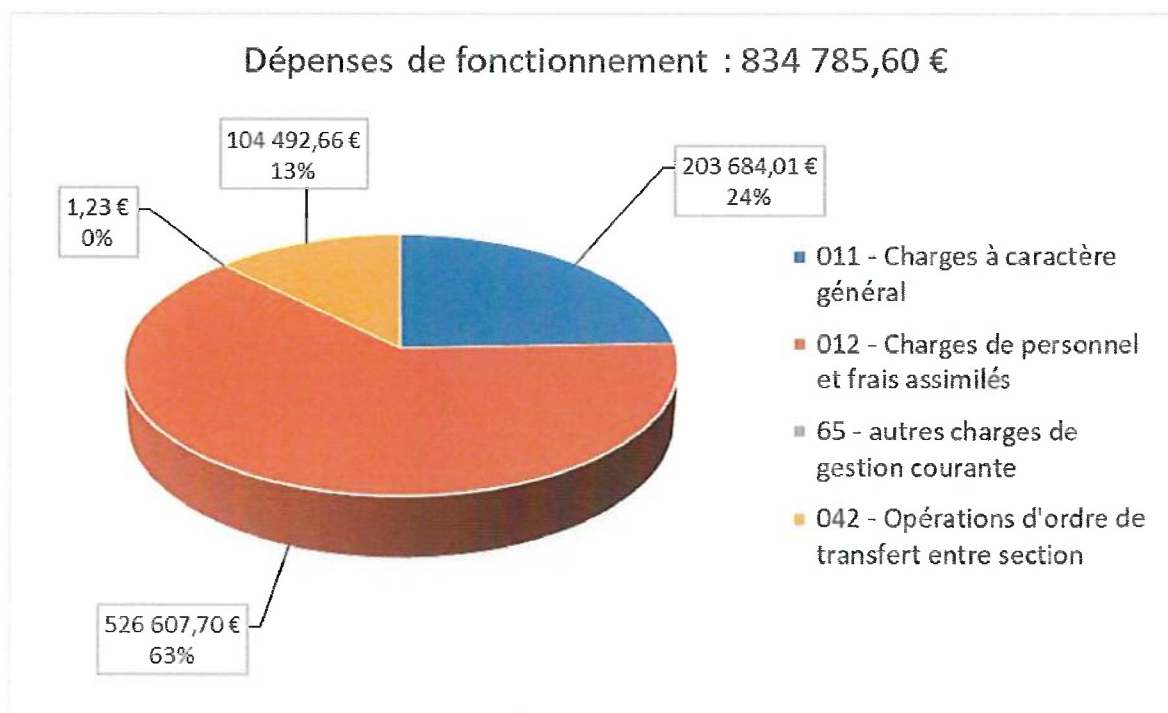
- programme « MeD ADSL » et de la DSP « 100% Fibre ») vient financer la section d'investissement
 - Contribution du CD82 : 179 322,35 € HT
 - Contribution des EPCI et communes membres : 74 271,20 € HT
 - Contribution de l'Etat (FSN) : 40 005,15 € HT
 - Contribution de la région Occitanie : 0 € (1 028 600 € HT versée début 2026 au titre de 2025)
- Travaux de mutualisation relevant du Plan Qualité
 - Contribution du CD82 : 3 707,06 € HT
 - Contribution des EPCI ou communes : 3 707,06 € HT

2-4-Bilan financier 2025 du syndicat

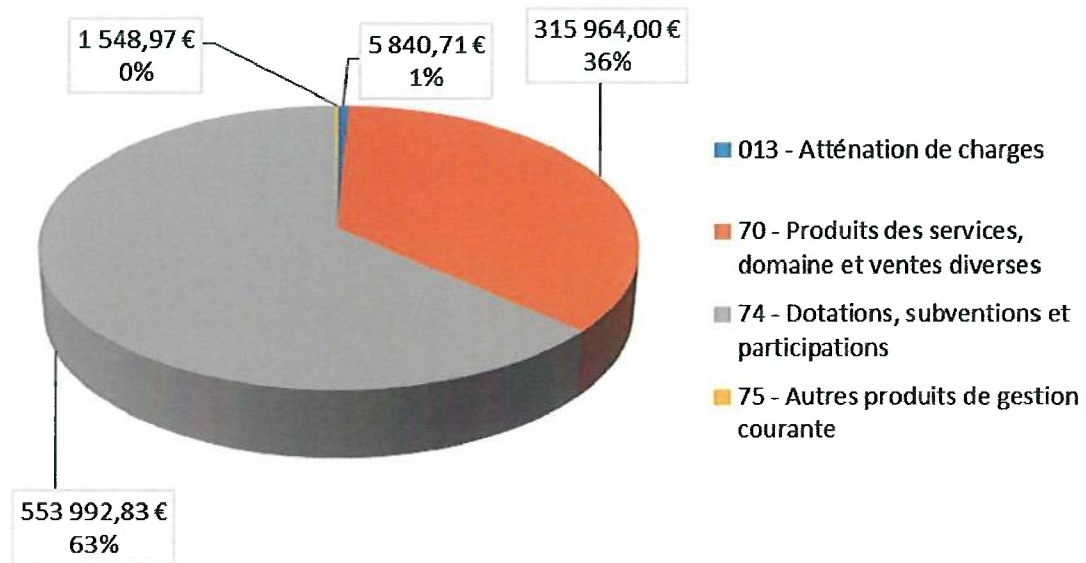
a) Budget principal M57 destiné à assurer le fonctionnement interne du syndicat :

Les résultats du compte financier unique 2025 du budget principal se présentent comme suit :

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

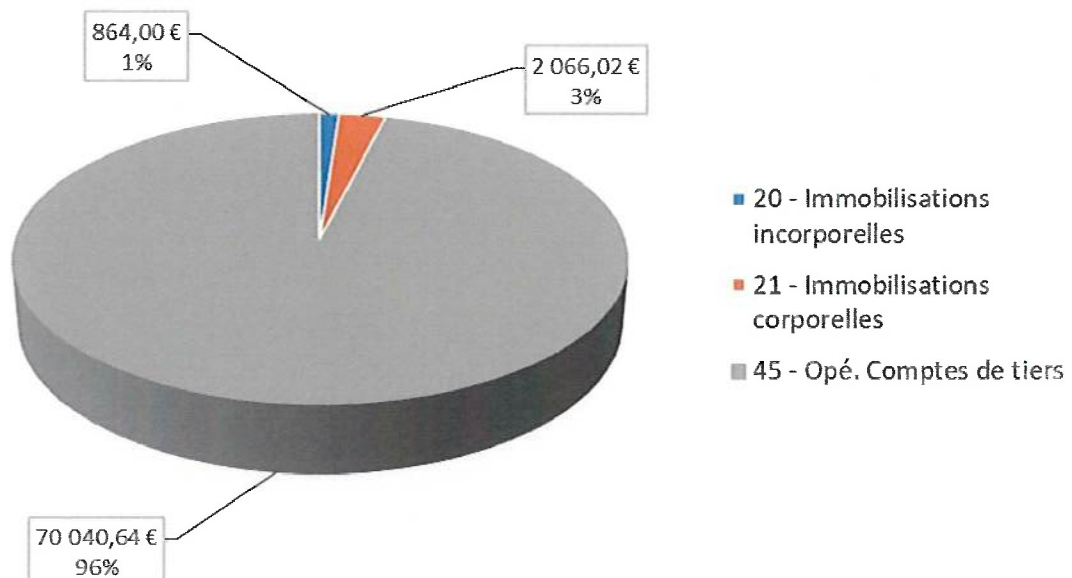


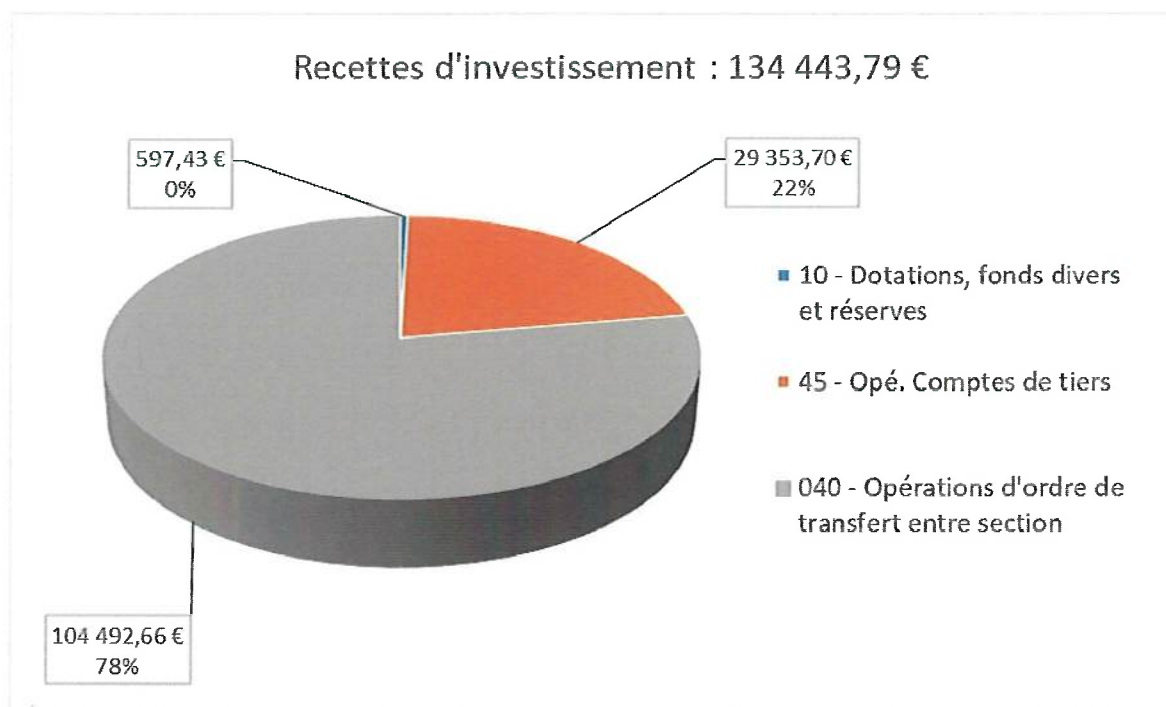
Recettes de fonctionnement : 877 346,51 €



II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 72 970,66 €

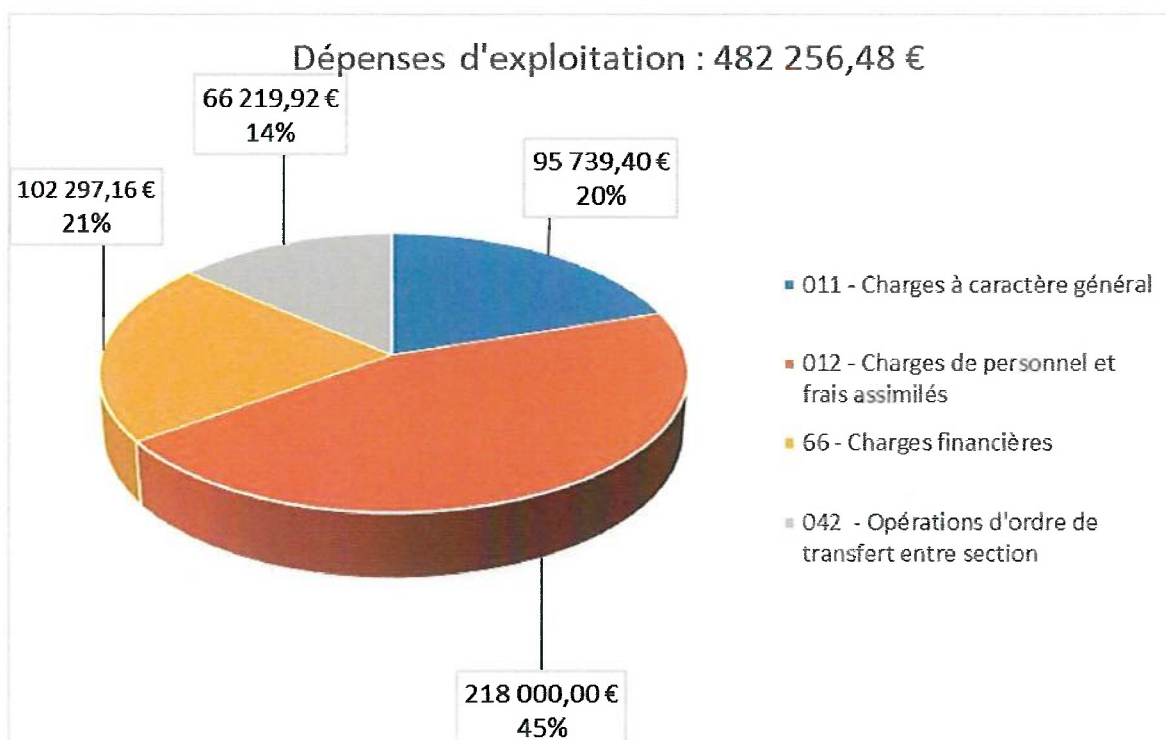


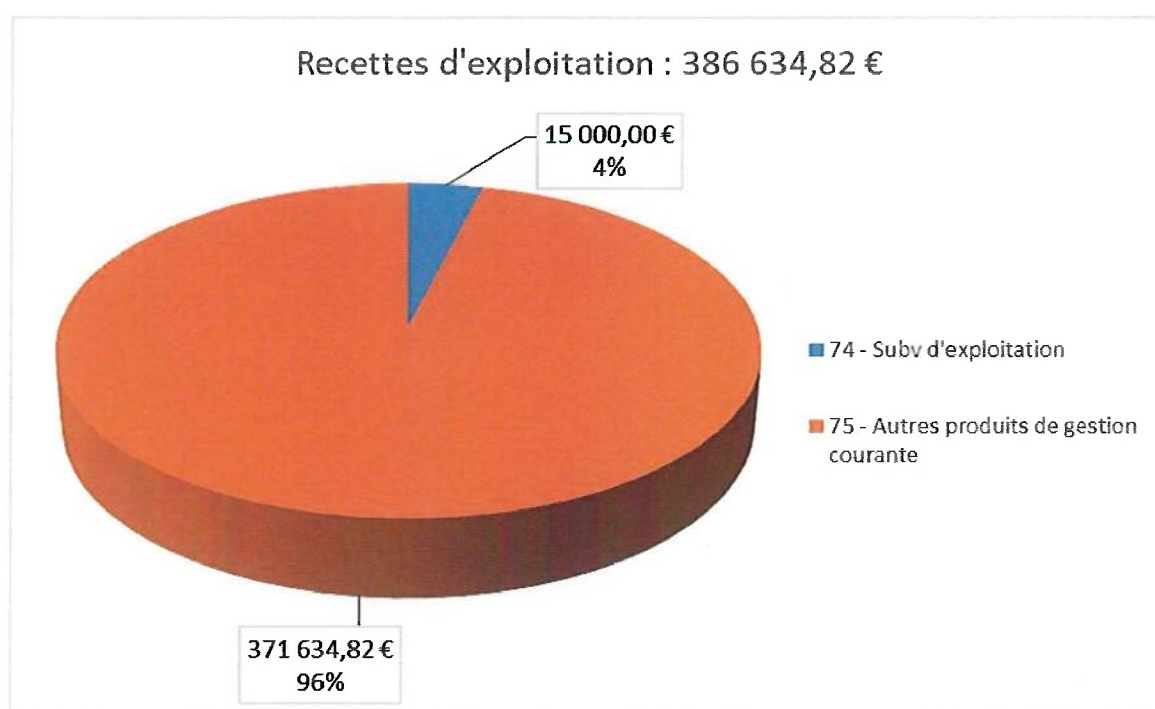


b) Budget annexe M4 pour la mise en œuvre du projet d'aménagement numérique :

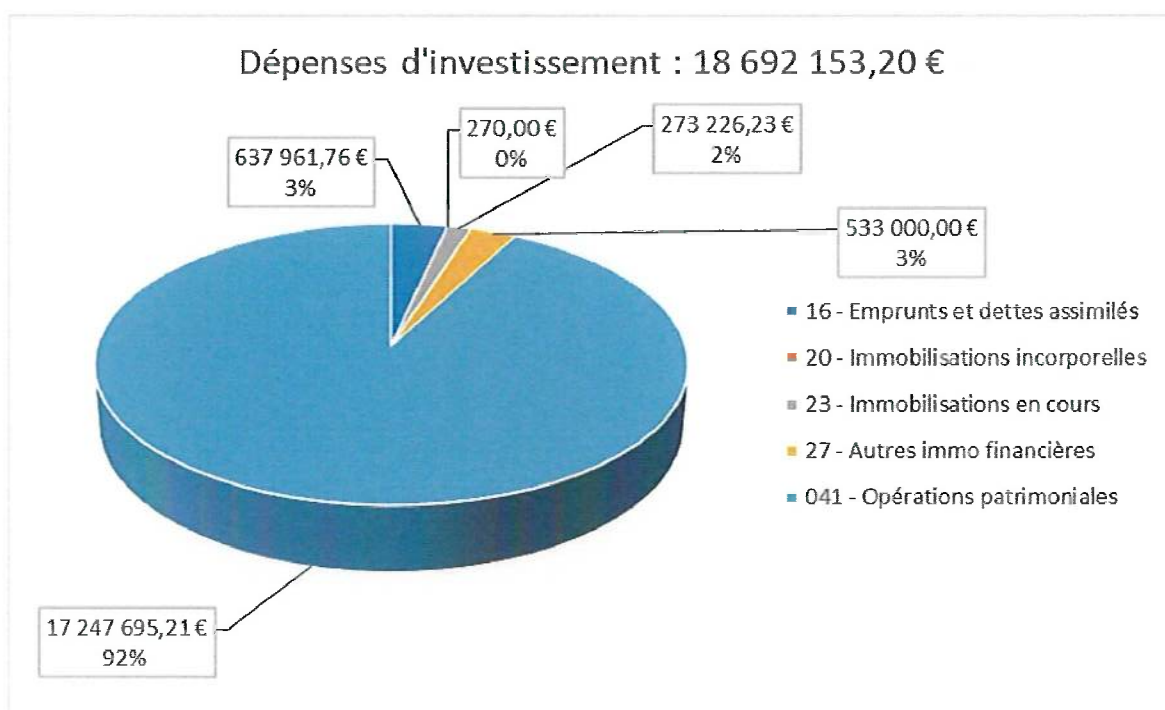
Les résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe se présentent comme suit :

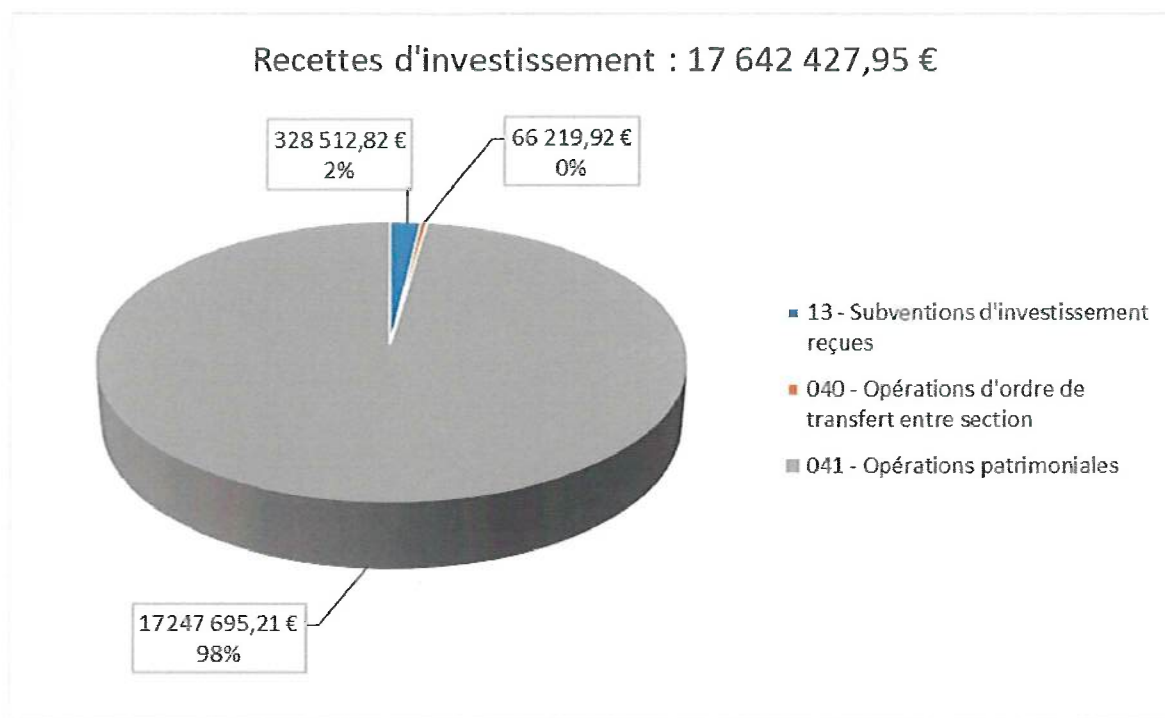
I. SECTION D'EXPLOITATION





II. SECTION D'INVESTISSEMENT





3- Les actifs des membres du syndicat

Pour rappel, sous le régime de droit commun applicable aux transferts des équipements, les droits et obligations de chaque EPCI propriétaire de réseaux sont exercés par Tarn-et-Garonne Aménagement.

Dans le cadre de la DSP 100 % fibre, ces biens (sauf les boucles locales radio) ont été remis en affermage au délégataire OCTOGONE FIBRE.

3-1-Les réseaux de fibre optique

Dans le cadre de la DSP 100 % fibre, les boucles locales optiques déployées sur Castelsarrasin/Moissac et sur la CC2R ont été remise en affermage au délégataire de la DSP, Octogone Fibre.

Il en est de même pour les infrastructures FttH présentes sur les communes de Montbartier et de Golfech.

3-2-Les éléments constitutifs du réseau de Desserte FTTN (NRA MED)

Les liaisons entre les NRA d'origine et les Sous-Répartiteurs (de l'ordre de 315 km) ainsi que les locaux techniques associés ont été remis en affermage au 1^{er} janvier 2020.

A noter que dans le cadre de la remise en affermage des biens, le délégataire assure la prise en charge des éléments construits sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat Tarn-et-Garonne Aménagement en procédant à la prise en exploitation des ouvrages tout au long de l'exécution de la DSP.

4 - Le projet d'aménagement numérique du Tarn-et-Garonne

4-1-La Fibre optique pour tous (FttH)

a) Chiffres clés au 31 décembre 2025 :

- 100% des NRO sont construits et activés (27/27)
- 100% des SRO sont installés (256/256)
- 100 % des ZASRO (zone arrière SRO) ouvertes, soit 256 au total, pour 205 communes
- 115 001 prises déployées (pour 71 525 abonnés), soit un taux de pénétration de 62,30 %
- 398 clients professionnels ont d'ores et déjà souscrit
- 15 opérateurs commerciaux FAI (dont 4 Opérateurs Commerciaux d'Envergure Nationale « OCEN ») pour le grand public et une vingtaine pour les Professionnels, en mesure de proposer leurs services

b) Plan de financement du programme d'aménagement numérique « MeD ADSL et 100% Fibre »

En M€	Plan de financement		
Charges SMO	36,33		
MED	8,22		
Subvention IPE	17,10		
Subvention Raccordement	10,01		
Etudes	1,00		
Financement DSP	36,33		
Subvention FSN	19,13		
Subvention Région	9,94		
Participation du SMO			
Années 1-10 20%	7,26		
Participation du CD	4,84		
Participation des EPCI/communes	2,42		
CCPL	0,13		
CCLTG	0,13		
CC2R	0,25		
CCPSQ	0,15		
CCQC	0,28		
CCQRGA	0,16		
CCGSTG	0,47		
CCQVA	0,26		
CCTC	0,53		
Reyniès	0,01		
Lacourt St Pierre	0,02		
Escatalens	0,01		
Léojac	0,006		

En M€	Participations versées De 2017 à 2025	Reste à charge
	4,207 346	3,055 080
	2,860 621	1 981 001
	1,600 318	0, 820 486
	0,078 147	0,055 747
	0,060 585	0,072 057
	0,214 336	0,040 280
	0,070 417	0,078 894
	0,163 913	0,119 556
	0,085 304	0,078 372
	0,295 152	0,173 483
	0,165 956	0,93 504
	0,447 092	0,082 214
	0,007 285	0,006 527
	0,007 120	0,008 744
	0,004 506	0,005 534
	00000505	0,005 573

➤ Enjeux à venir :

- La gestion des raccordements qualifiés de « complexes »
- La simplification des règles d'adduction des logements neufs
- Le traitement des prises non réalisées en raison de blocages tiers ou de projets immobiliers futurs
- L'organisation de l'exploitation du réseau par Octogone Fibre, notamment par la gestion des incidents et dommages réseaux et le respect des délais de rétablissement
- Anticiper la question du dévoiement des infrastructures concernées par le futur tracé de la LGV
- L'accompagnement des usagers face au décommissionnement du cuivre, et la transition de ces derniers vers la fibre optique sur les 9 premières communes concernées du lot 2.

4-2-Actions de coordination et de mutualisation avec des entreprises et organismes locaux

Depuis 2022, le syndicat Tarn-et-Garonne Aménagement s'est lancé dans un programme de mutualisation des travaux de dissimulation de réseaux, 1^{ère} brique de son plan Qualité des réseaux, à destination des EPCI et communes membres (mais aussi de communes du département appartenant à des EPCI membres du syndicat), et qui seraient intéressés par des opérations d'enfouissement de réseaux sur leur territoire, en coordination avec d'autres gestionnaires de travaux.

Objectif de ce programme : répondre à une demande grandissante de dissimulation de réseau tout en réalisant des économies d'échelle et en réduisant les risques d'incidents sur le réseau.

Plan de financement :

- CD82 : 40 %
- EPCI /commune membre du syndicat, ou membre d'un EPCI membre du syndicat : 40 %
- Autofinancement : 20 %

En 2025, plusieurs actions de mutualisation de travaux ont été menées avec d'autres aménageurs (syndicats des eaux, syndicat départemental d'électricité) :

- Commune de CASTANET (lieu-dit La Pialle) : travaux de génie civil avec le SDE 82
- Commune de MERLES : travaux de génie civil avec le SMEP d'Auvillar

➤ Enjeux : La poursuite des opérations d'enfouissement mutualisés dans le cadre du plan qualité et la définition d'un programme d'enfouissement d'initiative propre en lien avec le schéma de résilience

4-3 – La déconstruction du réseau cuivre

La transition technologique vers la fibre et la fin du cuivre a incité Tarn-et-Garonne Aménagement à se rapprocher d'Orange afin d'accélérer le programme d'extinction progressive du service historique cuivre, étape indispensable à la déconstruction de ce réseau.

Orange a ainsi classifié les communes du département en 3 lots en fonction des critères de taux d'éligibilité et des taux de foyers déjà raccordés.

	Lot 2	Lot 3	Lot 4+
Nombre de communes concernées	9	54	128
Arrêt commercial (plus de souscription, ni de changement d'opérateur possible sur cuivre)	31 janv 2025	Fin d'année 2025	Fin d'année 2025
Arrêt technique (arrêt définitif du cuivre)	Janvier 2026	Janvier 2027	A partir de Janvier 2028
Taux de pénétration au 31/12/2025	71,4 %	62,5 %	57,6 %

Les 9 communes faisant partie du lot 2 sont :

- Saint Etienne de Tulmont, Léojac et Verlhac-Tescou pour la communauté de communes du Quercy Vert Aveyron
- Castelsarrasin et Saint-Porquier pour la communauté de communes Terres des Confluences
- Montech, Finhan, Nohic et Villebrumier pour la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

4-4-Téléphonie Mobile

Aux côtés de l'Equipe Projet Départementale (Etat et CD 82), le syndicat Tarn-et-Garonne Aménagement apporte son expertise pour faciliter la mise en œuvre du New Deal Mobile (couverture ciblée, création de nouveaux sites 4G) depuis 2018.

Il intervient en tant que support technique pour aider à la priorisation des sites en insuffisance de services dans le respect de la dotation allouée annuellement.

En 2025, 4 sites relais accueillant les quatre opérateurs ont été mis en service à Puylagarde, Castelsagrat, Lapenche et Fabas.

4-5-Aides satellitaires

Depuis le 1^{er} janvier 2019, un nouveau dispositif d'aide à l'acquisition et à l'installation d'équipements d'inclusion numérique (à destination des particuliers et professionnels du département ne pouvant accéder à une offre haut débit terrestre) a été mis en place.

Ce dispositif d'aide propose une aide de :

- 300 € à l'acquisition de l'équipement (ou 1 à 10 € / mois à la location)
- 200 à 300 € pour l'installation de l'équipement

Pour l'exercice 2025, aucune demande d'aide n'a été déposée auprès des services de TGA.

Bien que cette politique soit très peu sollicitée, elle offre un ultime recours dans des situations où aucune alternative de connectivité ne se présente. Le recours très marginal à cette politique illustre par ailleurs la capacité du syndicat à orienter les usagers qui en font la demande vers des technologies plus performantes et moins onéreuses pour ces derniers.

5 – Les usages et services numériques

5-1 Le Schéma Directeur des Usages et des Services Numériques

Depuis 2019, le syndicat Tarn-et-Garonne Aménagement s'est engagé dans une démarche « Usages et Services Numériques » à travers l'élaboration d'un Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN), stratégie départementale adaptée et portée par le syndicat qui en assurera le pilotage, la coordination des actions et l'optimisation des moyens.

Opérationnellement, ce SDSUN s'est concrétisé par la proposition d'un bouquet de services à destination des collectivités membres et couvrant quatre composantes :

- la sécurisation des infrastructures et des activités numériques
- la formation des agents
- la dématérialisation et la simplification
- la relation avec les citoyens

a) Volet 1 du Bouquet de Services :

Depuis 2024, Tarn-et-Garonne Aménagement met à disposition de ses membres une solution de stockage et de sauvegarde mutualisée des données NetExplorer. Ce système, souverain, couplé à un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU), permet d'assurer un très haut niveau de sécurité aux données informatiques des EPCI, facilite le travail en mobilité, la gestion électronique des documents, le travail collaboratif ainsi que d'autres services associés.

En 2025, ce service opérationnel bénéficie déjà à 6 collectivités et 240 agents.

Une option « Signature électronique des documents » a été également rajoutée pour les collectivités intéressées.

- Recettes de fonctionnement en 2025 : 15 964 €.

Le syndicat s'appuie également sur l'état des lieux des systèmes d'information (SI) de ses membres, réalisé en 2022, qui lui permet de pouvoir développer de nouveaux services numériques performants, ou encore d'identifier l'architecture technique la plus adaptée à leurs besoins.

b) Autres actions en cours

Tarn-et-Garonne OPEN DATA

Depuis déjà cinq ans, Tarn-et-Garonne Aménagement, en partenariat avec la Région, a développé et met à disposition des collectivités qui le souhaitent une plateforme dédiée Open Data, afin de pouvoir publier leurs données en ligne et se conformer à la Loi pour une République Numérique du 7 octobre 2016.

Cette plateforme est également mise à disposition de l'ensemble des membres du syndicat et plus largement de l'ensemble des collectivités de Tarn-et-Garonne afin que ces derniers puissent mettre en ligne leurs données et se conformer à cette obligation. 10 collectivités (5 intercommunalités et 5 communes) ont déjà conventionné avec Tarn-et-Garonne Aménagement sur ce service.

Cette plateforme compte à ce jour 166 jeux de données et près de 4000 utilisateurs annuels.

6 – L’approvisionnement en eau

La nouvelle compétence prise en décembre 2022 par le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement en matière d’approvisionnement en eau et limitée à la création et la gestion de retenues individuelles ou semi-collectives de substitution en vue de l’irrigation des terres agricoles, vise à mettre en œuvre la « Charte départementale de sécurisation de l’accès à la ressource en eau par la création de retenues individuelles de substitution » signée le 26 mars 2021 par le Conseil Départemental, la Chambre d’Agriculture de Tarn-et-Garonne et les représentants du milieu associatif et du monde agricole.

L’année 2025 a été une année de transition pour rendre opérationnelle cette compétence :

a) Au niveau des instances de pilotage :

Le Comité de Pilotage qui a pour mission d’examiner et de donner un avis sur les dossiers de demande s’est réuni 1 fois le 21 novembre 2025.

Le Comité Technique, dédié à l’analyse technique des dossiers, s’est réuni également 1 fois le 12 juin 2025.

b) Au niveau institutionnel :

2025 a vu la réalisation de plusieurs démarches administratives nécessaires à la réalisation des projets :

- Préparation d’un dossier DIG Lot (dépôt officiel non réalisé)
- Passation d’un nouvel accord-cadre de maîtrise d’œuvre remporté par le groupement Hydretudes / Sage
- Préparation d’un dossier Loi sur L’eau pour le dossier GAEC des Marguerites

c) Au niveau structurel :

En 2025, le service dédié à l’approvisionnement en eau fonctionne à plein régime. Il est composé :

- d’une juriste pour le volet contractuel et juridique
- d’une ingénieure agronome pour le volet technique et d’ingénierie

Ce service s’appuie également sur la société Rives&Eaux du Sud-Ouest (précédemment Compagnie d’Aménagement des Coteaux de Gascogne) pour l’accompagner sur des opérations techniques (géomètres, plans, études de sol, etc.) et des missions de maîtrise d’œuvre.

d) Au niveau budgétaire :

Depuis 2024, le suivi de l’activité est assuré dans le budget principal M57 du syndicat, sous la forme d’opérations pour le compte de tiers pour la partie investissement, composé des frais d’études/de maîtrise d’œuvre, et des travaux de curage/réaffectations/créations de retenues. Les frais de fonctionnement sont constitués essentiellement des dépenses de personnel relevant des deux recrutements.

Le plan de financement a par ailleurs été modifié afin de porter à 70% la part de l'Agence de l'Eau quelque soit les dépenses engagées (tant en fonctionnement qu'en investissement) :

Types d'opérations	Part Agence de l'Eau	Part CD 82	Part EPCI	Part propriétaires
Travaux (remobilisations, réaffectations, agrandissements, créations)	70 %	7,5 %	2,5 %	20 %
MOE/Etudes	70 %	30 %		
Frais de personnel/autres frais de fonctionnement	70 %	30 %		

e) Au niveau des réalisations :

Malgré un travail institutionnel et technique important pour mettre en place ce nouveau cadre d'intervention, l'ensemble des projets qui ont été identifiés sont aujourd'hui ralentis du fait de l'application d'un cadre réglementaire particulièrement contraignant.

Projets de retenues de substitution en cours fin 2025 au titre de la Charte :

- Tréjols (GEAC des Marguerites) : agrandissement ou création de 2 retenues pour un total 11 000 m3 en substitution de prélèvements dans le Lendou
- Montricoux (EARL Saint-Laurent) : création d'une retenue de 28 500m3 en substitution de prélèvements dans le Rieumet
- Lapenche (GAEC de l'Espérance) : agrandissement d'une retenue de 5 000 m3 pour la porter à 45 000 m3 en substitution de prélèvements dans le Candé
- Lapenche (EARL Sainte-Eulalie) : création d'une retenue de 23 500 m3 en substitution de prélèvements dans le Candé
- Cayriech (EARL des Frênes) : création d'une retenue de 40 000 m3 en substitution de prélèvements dans la Lère
- Labarthe (SARL du Vieux Château) : agrandissement et déconnexion d'une retenue de 8 000 m3 pour la porter à 22 000 m3 en substitution de prélèvements dans la Lupte

Projet de retenue de substitution accompagné hors dispositif de la charte :

- Cazes-Mondenard (ASA de Valence) : création d'une retenue alimentée par le réseau, hors étiage, de 137 000 m3

Émergence d'une approche de la substitution à l'échelle d'un bassin versant :

En 2025, sur sollicitation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Préfecture du Lot, Tarn- et-Garonne Aménagement a défini les conditions juridiques de son intervention pour le compte de communautés de communes non-membres, situées dans le département du Lot (46), dans le cadre des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), élaborés sur les bassins-versants de la Barguelonne et du Lemboulas.

Ce dispositif permettrait de mener des interventions sans nécessiter la mise en œuvre d'un processus d'adhésion au syndicat, jugée trop lourde et peu opportune.

Pour cela, une extension du périmètre de la Déclaration d'Intérêt Général du dispositif doit être réalisée et permettra la conclusion de conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage avec dérogation aux règles de la commande publique pour les collectivités lotoises qui souhaiteront s'appuyer sur le syndicat pour la réalisation de projets sur leur territoire.

La détermination de la gouvernance des projets lotois ainsi que de leur financement complémentaire seront à mener afin d'asseoir la cadre d'intervention et d'engager la prospection.

7 - Les actions de communication

7-1 Les réunions trimestrielles de travail avec les mairies en prévision de l'extinction du cuivre (lot 2)

- LEOJAC : 11 mars à 9h30 (durée 1h30)
- MONTECH : 20 mars à 9h00 (durée 2h)
- NOHIC : 27 mars à 9h00 (durée 1h)
- VERLHAC TESCOU : 1^{er} avril à 14h30 (durée 1h30)
- VILLEBRUMIER : 2 avril à 17h45 (durée 1h)
- ST ETIENNE DE TULMONT : 3 avril à 9h00 (durée 2h)
- ST PORQUIER : 3 avril à 14h30 (durée 1h)
- FINHAN : 8 avril à 14h00 (durée 2h)
- CASTELSARRASIN : 15 avril à 9h00 (durée 1h30)

Thématiques abordées :

- Avancement Fibre Optique
- Anticipation de la fermeture du cuivre
- Accompagnements proposés par TGA
- Présentation des services numériques proposés par TGA

7-2 Les réunions en mairie en prévision de l'extinction du cuivre (lot 3)

DONZAC	28/01/2025
SAINT BEAUZEIL	30/01/2025
AUVILLAR	04/02/2025
SAINT VINCENT D AUTEJAC	04/02/2025
GOUDOURVILLE	25/02/2025
MONTAIGU DE QUERCY	25/02/2025
VALEILLES	25/02/2025
BALIGNAC	04/03/2025
BEAUMONT DE LOMAGNE	04/03/2025
CASTERA BOUZET	04/03/2025
COUTURES	04/03/2025
GRAMONT	04/03/2025
LAVIT	04/03/2025
CAYLUS	06/03/2025
SAINT LOUP	07/03/2025
MONTRICOUX	12/03/2025
BRUNIQUEL	13/03/2025
PUYGAILLARD DE QUERCY	14/03/2025
L HONOR DE COS	17/03/2025
BRASSAC	18/03/2025
CASTELSAGRAT	18/03/2025
LAUZERTE	18/03/2025
MONTEILS	19/03/2025
ORGUEIL	26/03/2025
LACHAPELLE	31/03/2025
POUPAS	31/03/2025
MAS GRENIER	08/04/2025
CAUMONT	15/04/2025
VAZERAC	15/04/2025
DUNES	22/04/2025
SAINTE JULIETTE	23/04/2025
GASQUES	24/04/2025
MONTALZAT	29/04/2025
POMPIGNAN	06/05/2025
PIQUECOS	26/05/2025
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	27/05/2025
CAYRIECH	03/06/2025
REALVILLE	03/06/2025
ASQUES	05/06/2025
FAJOLLES	05/06/2025
MERLES	05/06/2025
LABASTIDE DU TEMPLE	10/06/2025
LAFITTE	12/06/2025
ALBIAS	17/06/2025
MONTPEZAT DE QUERCY	17/06/2025
LABASTIDE SAINT PIERRE	24/06/2025

VARENNES	24/06/2025
LAFRANCAISE	26/06/2025
GRISOLLES	01/07/2025
REYNIES	01/07/2025
LACOURT SAINT PIERRE	03/07/2025
BOUDOU	08/07/2025
DURFORT LACAPELETTE	08/07/2025
MALAUSE	08/07/2025
MONTESQUIEU	08/07/2025
BOUILLAC	10/07/2025
COMBEROUGER	10/07/2025
GARIES	10/07/2025
MOLIERES	15/07/2025
SAUVETERRE	15/07/2025
TREJOULS	15/07/2025
MONTRICOUX	22/07/2025
MONTROSIER	22/07/2025
SAINT ANTOINE	22/09/2025
BIOULE	07/10/2025
PUYLAROCQUE	07/10/2025
SAINT CIRQ	07/10/2025
DIEUPENTALE	14/10/2025
ESCATALENS	14/10/2025
SAINT SARDOS	14/10/2025
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	17/10/2025
ESPARSAC	21/10/2025
LAMOTHE CUMONT	21/10/2025
MAUBEC	21/10/2025
GARGANVILLAR	23/10/2025
ESPINAS	28/10/2025
FENEYROLS	28/10/2025
PUYLAGARDE	28/10/2025
LACOUR DE VISA	03/11/2025
LIZAC	04/11/2025
MOISSAC	04/11/2025
MONTASTRUC	04/11/2025
MARSAC	13/11/2025
MAUMUSSON	13/11/2025
ST JEAN DU BOUZET	13/11/2025
TOUFAILLES	17/11/2025
MONTFERMIER	18/11/2025
CASTELFERRUS	25/11/2025
SAINT AIGNAN	02/12/2025
GLATENS	01/12/2025
VIGUERON	01/12/2025
LAVAURETTE	02/12/2025
CAZES MONDENARD	09/12/2025

7-3 Les inaugurations et évènements

7 février 2025 :
Signature du protocole de
partenariat entre la Caisse des
Dépôts et Tarn-et-Garonne
Aménagement au sujet de la
« Ressource en eau »



17 juin 2025 :
Comité Départemental du Numérique
de Tarn-et-Garonne
à la Préfecture de Montauban

Du 22 au 27 septembre 2025 :
25ème édition de la Mêlée Numérique à Toulouse





27 septembre 2025 :
Participation au 4^{ème} salon des collectivités
Valence d'Agen avec Octogone Fibre



13 octobre 2025 :
Comité Départemental du Numérique
de Tarn-et-Garonne
à la Préfecture de Montauban



14 octobre 2025 :
12^{ème} colloque du Pôle SST organisé par le CDG82
à Montbeton

7-4 Les supports de communication

- La Newsletter trimestrielle comprenant 4 thématiques :

- Le programme Fibre Optique (indicateurs du projet, boîte à outils, extinction du cuivre)
- Les usages et services (Tarn-et-Garonne Open Data, Tarn-et-Garonne Storage, le mois du Numérique)
- La téléphonie mobile
- L'approvisionnement en eau

Aucune newsletter n'a été réalisée en 2025.

- La plateforme des élus (plateformeelus.altitudeinfra.fr) :



- 64 articles réalisés en 2025 à la demande des communes, des EPCI, et du Département.
- Rédaction pour le compte des communes du lot 2 d'un courrier à destination des administrés pour prévenir de l'arrêt du cuivre, de la nécessité du passage à la fibre optique et des démarches à entreprendre en ce sens.

7-5 Les pages Facebook, Twitter et LinkedIn

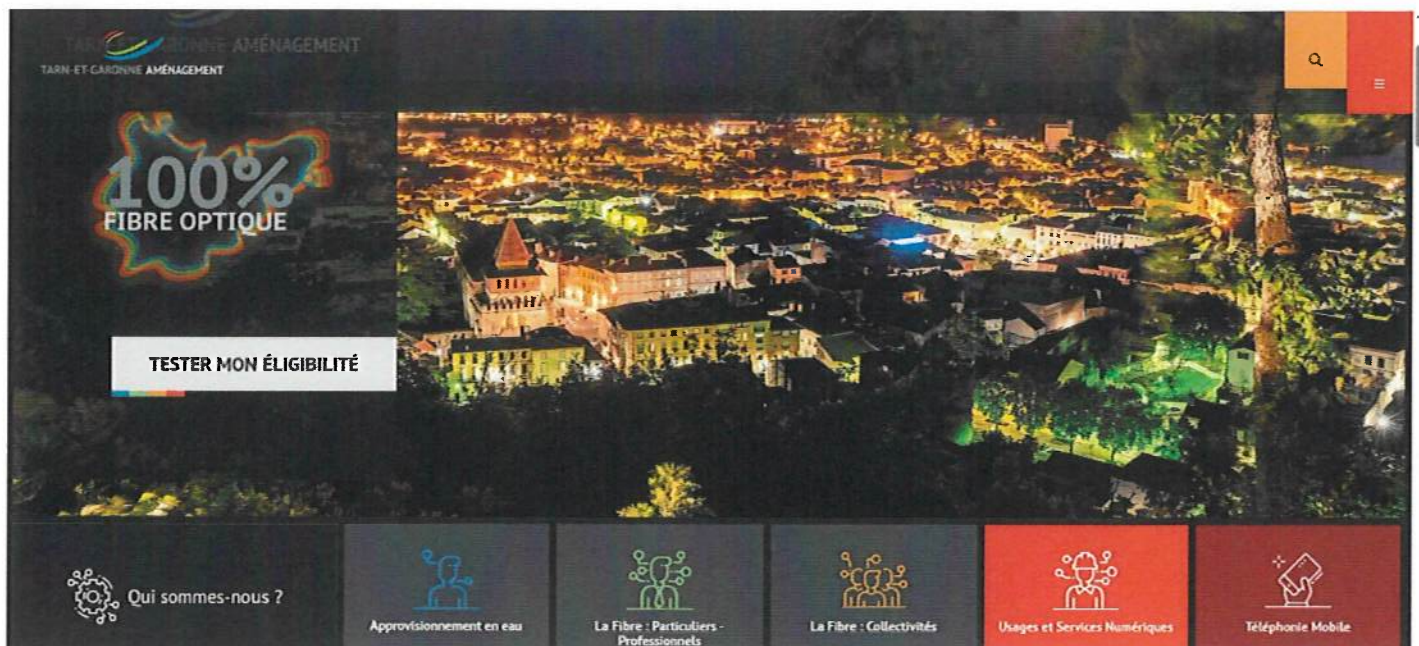
Les pages Facebook, Twitter et LinkedIn, administrées par les agents de Tarn-et-Garonne Aménagement, informent, relaient sur les différentes actions du syndicat et permettent d'assurer des échanges personnalisés et réguliers avec les usagers.

La page Twitter a finalement été fermée en février 2025.



7-6 Le site Internet de TGA

Le site Internet du syndicat (<https://www.82amenagement.fr/>) relaie les actualités du syndicat avec des plaquettes mises à jour régulièrement et l'intégration du pôle Approvisionnement en Eau.



AR Préfecture

Approbation du rapport d'activité 2025 du syndicat mixte

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20260703-07202613-DE

Numéro d'acte : 07202613

Date de décision : 03/07/2026

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 5-7-8-0-0 (Institutions et vie politique / Intercommunalité / autres)

Fichier acte : 07 2026 13 Rapport d'activités 2025.pdf

Fichier(s) annexes(s) : 07 2026 13 PJ RAPPORT D'ACTIVITE TGA 2025.pdf

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte : 06/07/2026 15:36:57

Date de réception de l'AR : 06/07/2026 15:37:25